



**MONACO s'engage contre
le gaspillage alimentaire**



CHARTRE

En adhérant à cette CHARTRE

je m'engage à :

Afficher ou apposer, visiblement et largement, le dessin ou le sigle ci-dessus, en tous lieux ou sur tous documents ayant un rapport avec des denrées alimentaires.

Appliquer au mieux les recommandations du Guide de bonnes pratiques.

Réutiliser, ou donner à des organismes caritatifs, les denrées encore comestibles, non consommées ou non vendues.

M'informer sur la réglementation relative aux denrées alimentaires, et l'appliquer strictement, notamment lors de dons à des organismes caritatifs.

Répondre favorablement et honnêtement aux enquêtes visant à quantifier le gaspillage alimentaire.

Veiller particulièrement à la sensibilisation et à la formation des personnes s'occupant de nourriture, pour réduire les gaspillages.

Agir pour inclure des critères appropriés dans les marchés de restauration collective et les conditions de mes achats.

Communiquer sur mon adhésion à cette CHARTRE.

Date

Nom :

Prénom :

SIGNATURE